



DEVENEZ MEMBRE

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE LA GENDARMERIE

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE DE LA GENDARMERIE



La Gendarmerie, par ses fonctions exercées depuis des siècles, de protection du Citoyen, de garde de l'État, de défense de la Nation, est un élément constitutif de la Nation.
Elle appartient au patrimoine national.



Administrée par des universitaires (professeurs d'histoire, de droit, de sociologie...), les présidents de la plupart des associations signataires de la Charte des associations – gendarmerie (Trèfle, UNPRG, Amis de la gendarmerie, FNRG, Confédération,...), et diverses personnalités, agissant en liaison avec la Délégation au patrimoine de la gendarmerie et le musée de la gendarmerie, la **Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie – Société des amis du musée de la Gendarmerie** a un double objet :

- promouvoir l'histoire de la Gendarmerie et la connaissance et la mise en valeur de son patrimoine à l'extérieur, en France comme à l'étranger, et au sein de la gendarmerie ;
- soutenir le musée dans toutes ses actions et l'acquisition et l'entretien de pièces de collection.

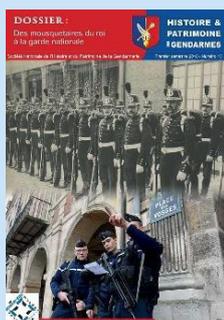
Soutenez la société, association reconnue d'intérêt général. Participez à la réalisation de ses projets. Devenez mécène du musée.

Vous contribuerez ainsi à faire reconnaître la Gendarmerie dans sa spécificité militaire, ses valeurs, ses caractères historiques fondamentaux et sa modernité.



En adhérant vous recevrez gratuitement, à titre personnel, les publications de la SNHPG : **Histoire et Patrimoine des Gendarmes** (semestriel, 64 pages) et **Force Publique** (annuel, 200 pages), serez informés de l'actualité et des événements du musée et pourrez y accéder gratuitement.

Vous avez également accès depuis votre espace adhérent à toutes les productions en ligne de l'association





BULLETIN D'ADHÉSION

de la société nationale de l'histoire et du patrimoine de la
gendarmerie – Société des amis du musée de la gendarmerie



À adresser rempli, signé et accompagné du montant de votre adhésion à :

SNHPG, 4 av. Busteau - 94706 MAISONS-ALFORT Cedex

Tél.-Fax : 01 48 93 64 16 / Courriel : histoire.gendarmerie@snhpg.org / Site Internet : <http://www.force-publique.net>

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse (n°, rue) : _____

Ville : _____ Code postal _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Date de naissance : _____ Profession : _____

• **demande à adhérer** ou **renouvelle mon adhésion** à la Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie – Société des amis du musée de la Gendarmerie comme :

membre (ci-joint un chèque de 30 euros à l'ordre de SNHPG).

membre duo (ci-joint un chèque de 45 euros à l'ordre de SNHPG).

Coordonnées du membre duo désigné : prénom nom _____

adresse courriel _____

n° de téléphone _____

membre junior moins de 26 ans (ci-joint un chèque de 10 euros à l'ordre de SNHPG).

membre bienfaiteur (ci-joint un chèque de 130 euros à l'ordre de SNHPG).

membre bienfaiteur duo (ci-joint un chèque de 145 euros à l'ordre de SNHPG).

Coordonnées du membre duo désigné : prénom nom _____

adresse courriel _____

n° de téléphone _____

membre partenaire (ci-joint un chèque de _____ euros à l'ordre de SNHPG – à partir de 300€ et jusqu'à 9999€).

membre grand partenaire (ci-joint un chèque de _____ euros à l'ordre de SNHPG – à partir de 10 000€).

Bibliothèque (ci-joint un chèque de 50 euros à l'ordre de SNHPG).

• **fais un don** (montant libre) à la Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie – Société des amis du musée de la Gendarmerie 20 € 50 € 75 € 100 € Autre _____ €

Pour les membres partenaires à partir de 1000 euros et les membres grands partenaires, le soutien s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat signé entre le partenaire ou grand partenaire et la SNHPG – SAMG.

Le _____ Signature :

Pour les paiements en carte bleue, vous rendre sur notre site Internet : <http://www.force-publique.net>

*Vous êtes **particulier**, cotisations et dons donnent droit à une **déduction fiscale égale à 66 %** du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.*

*Vous êtes une **entreprise** assujettie à l'impôt sur le revenu, votre don vous donne droit à une **déduction fiscale égale à 60 %** du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires de votre entreprise.*

J'autorise la SNHPG-SAMG à mémoriser et utiliser mes données personnelles (la même autorisation sera demandée aux membres duo)

En adhérant, j'accepte que l'Association susnommée mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer mon information et mon interaction avec elle. En l'occurrence, j'autorise l'Association susnommée à communiquer régulièrement avec moi via la newsletter ou occasionnellement si elle le juge nécessaire afin de m'apporter des informations complémentaires sur ses projets et appels à dons, via les coordonnées collectées dans le formulaire.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'Association susnommée s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, à l'exception de la société de routage, mandatée par la SNHPG pour acheminer les productions de la société vers les adhérents, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.

À tout moment vous pouvez retirer votre consentement, soit par courrier postal, soit par courriel à histoire.gendarmerie@snhpg.org